

Contexte national

En 2013, 811 510 naissances vivantes ont été enregistrées en France (hors Mayotte), dont 781 621 en métropole [1]. Ceci représente 9 500 naissances de moins qu'en 2012, soit une baisse de 1,2%. Cependant, le nombre de naissances reste important et supérieur à 800 000 chaque année depuis 2005. Le solde naturel (différence entre les naissances et les décès enregistrés) s'élève en 2013 à plus 238 000, en baisse sur les dernières années, un pic ayant été observé en 2006 avec un solde naturel de plus 302 400 [2]. Il naît toujours plus de garçons que de filles : en moyenne 105 garçons pour 100 filles.

En 2013, l'âge moyen des mères à la naissance de l'enfant est de 30,3 ans, tous rangs de naissance confondus. Celui-ci augmente depuis le milieu des années 70, où les mères accouchaient alors en moyenne à l'âge de 26 ans. Ce sont ainsi 17% des naissances de 2013 pour lesquelles la mère est âgée de 35 à 39 ans et 5% des naissances pour lesquelles l'âge maternel est de 40 ans ou plus. En 1995, ces pourcentages étaient respectivement de 11,8% et 2,5%. L'Île-de-France et surtout Paris se caractérisent par un pourcentage de mères de 35 ans ou plus particulièrement élevé : respectivement 27,5% et 36,1%.

A l'opposé, la proportion d'enfants de mères âgées de moins de 20 ans, parfois considérée comme un indicateur de fragilité sociale, est de 1,8% en France en 2013, proportion la plus basse observée au cours du temps. Le taux le plus faible est enregistré en Île-de-France avec 1,0% de mères de moins de 20 ans, alors que le taux le plus élevé en métropole est de 3,1% en région Nord-Pas-de-Calais et est maximum en Guyane (11,5%).

Par ailleurs, 71% des enfants nés en 2013 ont des pères âgés d'au moins 30 ans et 16% ont des pères âgés de 40 ans ou plus. Ainsi, plus de la moitié des nouveau-nés (52%) a des parents tous deux âgés d'au moins 30 ans et 4% d'entre eux ont leur deux parents qui ont au moins 40 ans.

La natalité dépend du nombre de femmes en âge de procréer et de leur fécondité à chaque âge. Depuis 2010, il est observé une légère diminution de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) qui passe sous la barre des 2 enfants par femmes et s'établit à 1,99 enfants en 2013 (2,03 enfants par femme en 2010). L'augmentation du taux de fécondité des femmes de 35 ans ou plus ne compense pas la baisse de celui de leurs cadettes. En 2013, l'ICF variait, à un niveau régional, de 1,51 en Corse à 2,11 dans le Nord-Pas-de-Calais. En Guyane, cet indicateur est particulièrement élevé : 3,49 enfants par femme.

Selon les statistiques européennes, l'ICF de l'Union européenne est de 1,58 enfants par femme en 2012 [3]. La France est avec l'Irlande le pays ayant l'ICF le plus élevé. Le niveau le plus bas est enregistré au Portugal avec 1,28 enfants par femme en 2012.

Les accouchements multiples représentent 1,7% de l'ensemble des accouchements en 2013. La plupart de ces accouchements multiples étaient des accouchements gémellaires (97,7%). La part des accouchements donnant naissance à des jumeaux augmente fortement avec l'âge de la mère : moins de 1% pour les femmes de moins de 25 ans, 2,3% pour les femmes de 35 à 44 ans et 5,7% pour les femmes de 45 ans ou plus. Entre 2003 et 2013, la proportion d'accouchements doubles est passée de 1,5% à 1,7%, avec une augmentation concernant les femmes les plus âgées lors de la naissance de l'enfant. La part des naissances gémellaires est ainsi passée de 1,8% à 2,4% chez les femmes de 40 à 44 ans et de 2,8% à 5,7% chez les femmes de 45 ans ou plus. Ces évolutions sont en particulier liées au fait que les mères les plus âgées ont plus souvent recours à l'assistance médicale à la procréation (AMP).

Selon l'Agence de biomédecine, en 2012, 23 887 enfants représentant 2,9% des enfants nés en population générale sont issus de l'AMP [4]. Selon les données de 2011, 26% des fécondations in vitro concernaient des femmes de 38 ans ou plus, en Île-de-France cette proportion était de 32%.

Après une légère diminution entre 1994 et 1997, la part des enfants nés d'une mère de nationalité étrangère n'a cessé de progresser. En 2013, elle est de 14,7 %, contre 13,2 % en 1999. Cette proportion varie de 4,8% en Basse-Normandie à 27,5 % en Île-de-France. Sur l'ensemble des enfants nés en France en 2013, 13,3% des enfants ont leurs deux parents nés à l'étranger.

Références bibliographiques et sources

1. Insee, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=if9 et site des statistiques locales : www.statistiques-locales.insee.fr (mai 2015)
2. Bellamy V, Beaumel C. Bilan démographique 2013. Trois mariages pour deux Pacs. Insee Première [Internet]. 2014;1482. Available from: <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1482/ip1482.pdf>
3. Eurostat. Office statistique des Communautés européennes : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>
4. Agence de biomédecine : <http://www.agence-biomedecine.fr/annexes/bilan2011/accueil.htm>

Faits marquants en Seine-Saint-Denis

- > 28 687 enfants domiciliés en Seine-Saint-Denis sont nés en 2013. La progression observée depuis 1997 tend à ralentir.
- > Le département se distingue par l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) le plus élevé de tous les départements de France métropolitaine : 2,46 enfants par femme en 2013.
- > Toutes les classes d'âge contribuent au niveau élevé de la fécondité dans le département.

Le nombre annuel de naissances domiciliées¹ en Seine-Saint-Denis continue de progresser mais moins rapidement qu'à la fin des années 90. Sur les cinq dernières années, la progression moyenne est de 0,4% par an contre 3,1% entre 1997 et 2002. Ainsi, depuis 2008, le nombre de naissances domiciliées se situe aux environs de 28 000 par an (28 687 en 2013).

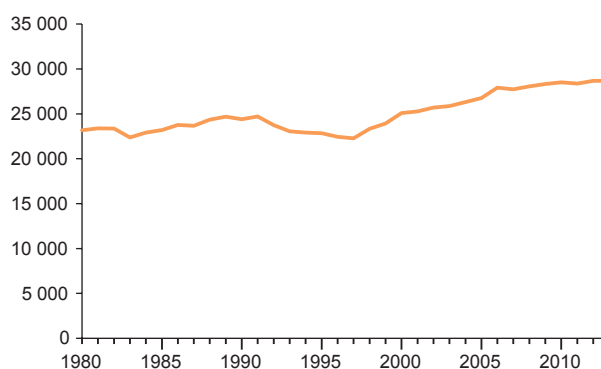
L'indice conjoncturel de fécondité² (ou nombre d'enfants par femme) est de 2,46 en Seine-Saint-Denis en 2013.

Il s'agit du plus haut niveau de fécondité de tous les départements franciliens mais aussi de tous les départements de métropole.

L'ICF est en forte progression depuis vingt ans.

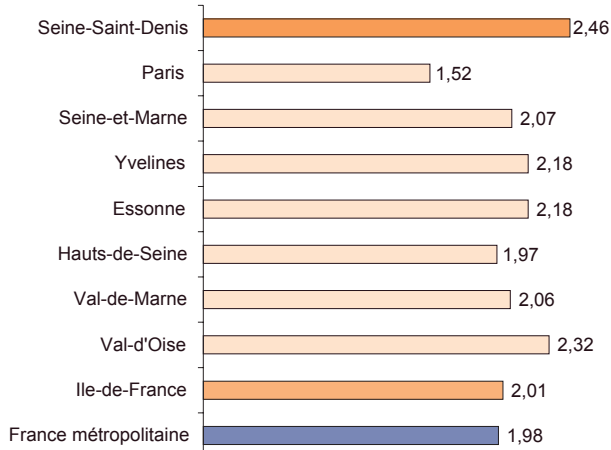
Le niveau de fécondité des Séquano-Dionysiennes a fortement progressé depuis vingt ans, à un rythme plus soutenu que celui de l'ensemble des Franciliennes. Il reste à la hausse entre 2009 et 2013, alors que dans la plupart des départements d'Île-de-France, la tendance est à la baisse.

Evolution du nombre de naissances vivantes domiciliées¹ en Seine-Saint-Denis de 1980 à 2013



Source : Insee - Exploitation ORS Île-de-France

Indice conjoncturel de fécondité² dans les départements d'Île-de-France en 2013



Source : Insee - Exploitation ORS Île-de-France

Evolution de l'indice conjoncturel de fécondité² entre 1992 et 2013

Département	1992	2002	2009	2013
Seine-Saint-Denis	1,99	2,28	2,42	2,46
Essonne	1,87	2,00	2,19	2,18
Hauts-de-Seine	1,78	1,94	1,99	1,97
Paris	1,55	1,63	1,59	1,52
Seine-et-Marne	1,87	2,00	2,11	2,07
Val-de-Marne	1,81	1,96	2,09	2,06
Val-d'Oise	1,94	2,07	2,24	2,32
Yvelines	1,94	2,01	2,13	2,18
Île-de-France	1,80	1,93	2,02	2,01
France métropolitaine	1,73	1,86	1,98	1,98

Source : Insee - Exploitation ORS Île-de-France

¹ Naissances domiciliées : naissances dénombrées à partir des bulletins d'état civil, et comptabilisées au domicile de la mère. Les naissances domiciliées en Seine-Saint-Denis comprennent tous les enfants dont la mère habite le département, que cette dernière y ait accouché ou non.

² Indice conjoncturel de fécondité (ICF) : nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité à chaque âge observés l'année considérée demeuraient inchangés.

Les femmes de Seine-Saint-Denis ont une fécondité supérieure à la moyenne nationale à tous les âges.

La courbe des indices conjoncturels de fécondité par classe d'âge des femmes de Seine-Saint-Denis est parallèle à la courbe nationale mais se situe systématiquement au-dessus. Ce qui signifie que toutes les classes d'âges contribuent au niveau élevé de la fécondité dans le département.

La courbe correspondant à la fécondité des Franciliennes est plus atypique, déformée vers la droite en raison d'une fécondité "plus tardive", notamment à Paris.

Davantage de mères de moins de 25 ans en Seine-Saint-Denis comparé aux autres départements de la région.

Comme les niveaux de fécondité par âge, la structure par âge des mères en Seine-Saint-Denis est proche de celle observée en France, mais plus jeune que celle observée en Île-de-France.

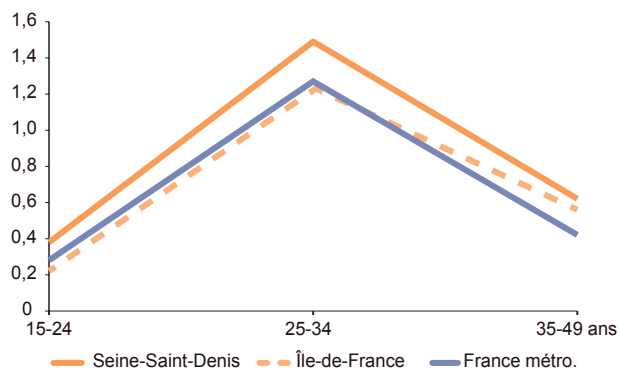
Ainsi, la proportion de mères ayant moins de 25 ans à la naissance de leur enfant est de 14,1% en Seine-Saint-Denis, contre 10,1% en Île-de-France.

La Seine-Saint-Denis a la plus forte proportion de naissance d'enfants de mères étrangères ou nées à l'étranger des départements franciliens.

En effet, les naissances d'enfants de mères étrangères³ représentent 40,8% des naissances séquan-dionysiennes, pourcentage très en-dessus du second département français le Val-de-Marne (29,8%) et de la moyenne régionale (27,5%).

Par ailleurs, 51,7% des enfants nés en Seine-Saint-Denis ont une mère née à l'étranger et 41,5% des enfants ont leurs deux parents nés à l'étranger. En Île-de-France, ces proportions sont respectivement de 36,6% et de 26,6%.

Indice conjoncturel de fécondité par classes d'âge en 2013



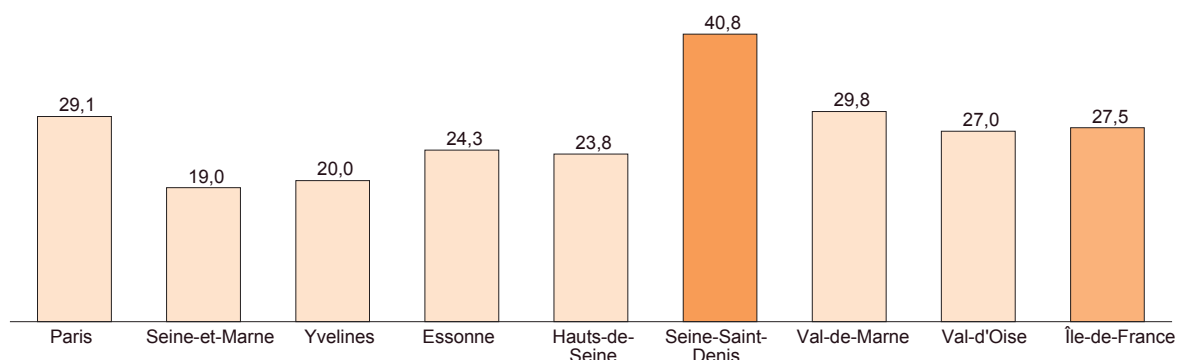
Source : Insee - Exploitation ORS Île-de-France

Naissances domiciliées selon l'âge de la mère en 2013

	Seine-St-Denis		Île-de-France	France métropolitaine
	Effectifs	%	%	%
Moins de 20 ans	419	1,5	1,0	1,6
20-24 ans	3 612	12,6	9,1	12,0
25-29 ans	8 407	29,3	26,7	30,7
30-34 ans	9 184	32,0	35,7	33,8
35-39 ans	5 288	18,4	20,9	17,0
40 ans ou plus	1 777	6,2	6,6	5,0
Total	28 687	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Exploitation ORS Île-de-France

Proportion de naissances d'enfants de mères étrangères³ en 2013

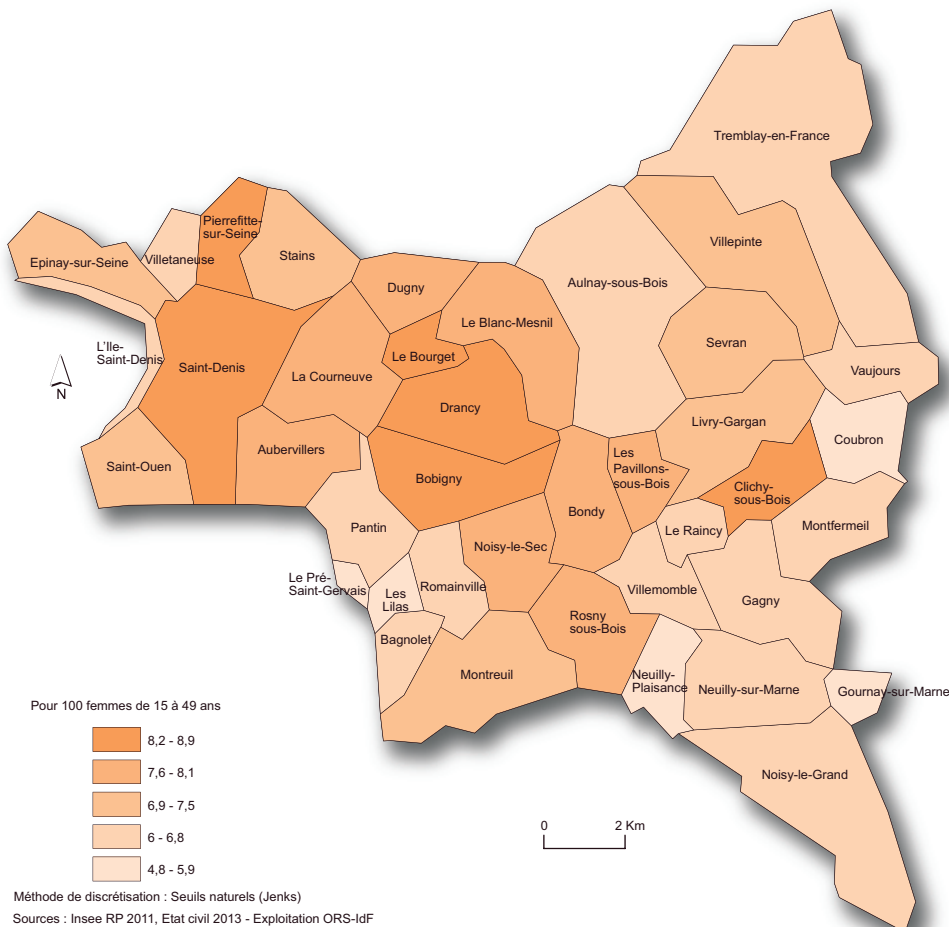


Source : Insee - Exploitation ORS Île-de-France

³ Etranger :

Personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Taux de fécondité⁴ par commune de Seine-Saint-Denis en 2013



Le taux de fécondité⁴ est de 7,4 naissances pour 100 femmes en Seine-Saint-Denis pour les naissances 2013 contre 5,5 en France métropolitaine et 6,0 en Île-de-France.

Ce taux peut varier du simple au double entre les communes du département. Les taux de fécondité sont globalement plus élevés

dans les communes de l'ouest de la Seine-Saint-Denis, ainsi que sur la commune de Clichy-sous-Bois.

⁴ Taux de fécondité :

Le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne des femmes de même âge.

Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 49 ans sur l'année). A la différence de l'indice conjoncturel de fécondité, son évolution dépend en partie de l'évolution de la structure par âge des femmes âgées de 15 à 49 ans.